



FICHE TECHNIQUE

DECAPFOUR

DÉCAPANT DES GRAISSES CUITES DE CUISINES POUR L'ENTRETIEN DES FOURS GRILS USAGE PROFESSIONNEL

DECAPFOUR est une préparation à base d'hydroxyde de potassium, d'additifs de nettoyage et de pénétration, de complexant, agent épaississant.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999(modifié par arrêté du 19/12/2013) relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: MICRO GEL PULVERISABLE
Masse volumique	: 1130 G/L +/- 20 G/L
Réaction chimique	: FORTEMENT ALCALINE.
Couleur	: JAUNE.
Odeur	: ALCALINE CARACTERISTIQUE.
PH pur	: 14 ENVIRON
Inflammabilité	: NON INFLAMMABLE.
Viscosité Brookfield à 21°C	: 271 CPS, MOBILE 4, 100 TR/MIN



PROPRIETES PRINCIPALES

DECAPFOUR est miscible dans l'eau en toutes proportions. **Concentré, forte causticité** associée à **des propriétés pénétrantes et émulsionnantes**

DECAPFOUR est un **dégraissant puissant**. Il **dissocie et dégraisse** les agglomérats, dépôts d'aliments parvenus à un degré de carbonisation élevé.

DECAPFOUR nettoie , dégraisse :

fours	broches	grills	hottes de cuisine
paillasse carrelées	piano de cuisson	Ustensiles de cuisine	gros matériels de cuisson

Par

Traiteurs	Grilleurs	Rôtisseurs	Boulangeries
Pâtisseries	Charcuteries	Restaurateurs	Industrie agroalimentaire

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- S'emploie par **pulvérisation directe** sur les surfaces à nettoyer.
- Peut être également dilué dans l'eau, chaude de préférence, à la concentration de **1 à 2 %** pour application par trempage, brossage ou pulvérisation selon les surfaces à nettoyer et leur état de salissure.
- La concentration d'utilisation en dilution dans l'eau peut être modulée suivant l'état des surfaces, par exemple de **5 à 15 %** pour des surfaces plus fortement souillées.
- Après dégraissage, **rincer abondamment à l'eau claire**.

NOTA : l'application sur surfaces métalliques tièdes accélère le nettoyage.

RECOMMANDATIONS



H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ... P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P405 Garder sous clef. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion.

Matériel de protection minimum recommandé	
	Gants caoutchouc nitrile type gants ménage
	Lunettes de protection à coques contre les projections de liquide.

Eviter le contact avec les yeux.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Produit fortement ALCALIN : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, matières plastiques et autres surfaces sensibles aux produits alcalins.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : T3P0-301J-E00K-WTW3

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.